



## Compte rendu de l'atelier Vacances du 7 octobre 2008

### PRESENTS

- Isabelle UGUEN UDAF  
iuguen@udaf29.unaf.fr
- Annaïck SAVINA CAF Sud – ane-  
marie.savina@cafquimper.cnafmail.fr
- Monique ROLLAND Centre Social Rosporden  
monique.rolland@cafquimper.cnafmail.fr
- Isabelle SEITE centre social la Courte Echelle  
Plouzané pij.lce@orange.fr
- Yvan DOUILLARD Cap Glazic (centre social)  
familles.capglazik@glazik.com
- Sandrine MARC MSA29  
marc.sandrine@armorique.msa.fr
- Françoise DAVY-ISAAC Vacances et familles  
du Finistère  
asso29@vacancesetfamilles.asso.fr
- Joëlle DAERON CESF CAF sud-Finistère -  
joelle.daeron@cafquimper.cnafmail.fr
- Christine QUELENEC CESF CAF Sud  
Finistère -  
christine.queleynec@cafquimper.cnafmail.fr
- Pascale OLLIVIER CESF CAF Sud-Finistère -  
pascale.ollivier@cafquimper.cnafmail.fr
- Solen HELIAS Secours Catholique du  
Finistère - solen-helias@secours-  
catholique.org
- Huguette ALLAIN secours catholique
- Henri GUELLEC secours catholique

### EXCUSES

- Anne-Cécile DRONNEAU MPT Ergué-Gabéric  
mpteg.social@wanadoo.fr
- Mickaël TUAL MPT Polysonnance  
mickael@polysonnance.net
- Linda HELIES ADSL référente familles centre  
social de Kérourien  
linda.helies@cafbrest.cnafmail.fr
- Michele LE GALL MJC SCAER référente famille :  
michele.le-gall2@wanadoo.fr

## 1) Tour de table, présentation des actions du Secours Catholique

### 2) Retour sur le compte-rendu de la dernière réunion

### 3) Travail sur les fiches

#### 1) Présentation des actions du secours catholique

Durant l'été 2008, 20 familles ont bénéficié d'un séjour. Une équipe de bénévoles organise avec les familles un départ en vacances. Les familles sont reçues par une autre équipe. Il s'agit principalement de familles en difficulté qui bénéficient des bons CAF.

Le département reçoit également des familles de la région parisienne.

Durant les vacances d'été, 57 enfants âgés de 6 à 10 ans ont séjourné dans des familles sur le département d'Ille et vilaine ou sur le département de la Mayenne (55 enfants), 2 enfants sont restés dans le Finistère. Sur les 55 enfants 8 portaient pour la première fois.

Les enfants peuvent bénéficier de cette forme de vacances jusqu'à 14 ans lorsqu'ils ont été accueillis dans les familles avant l'âge de 10 ans. La participation à charge de leur famille est de 30 € pour le séjour.

Pour cette action, il y a un responsable sur Brest et 15 bénévoles sur le Finistère.

Les séjours d'une durée de 3 semaines se déroulent dans des familles connues par l'association. Le contact peut se poursuivre après le séjour, les familles qui accueillent ont souvent des enfants du même âge.

Les familles qui accueillent reçoivent une indemnité. Elles ont un engagement moral sur trois ans avec le même enfant. En effet, les liens se construisent dans le temps. La reprise du travail des accueillants est un frein au départ.

Les enfants sont repérés par rapport aux secours d'urgence ou par l'intermédiaire des travailleurs sociaux. La démarche de séjour part de l'enfant.

La communication sur cette action a lieu en février et mars pour les familles accueillantes. Il n'y a pas de départ organisé en urgence pour les enfants. Les dernières inscriptions sont réalisées fin mai.

Les séjours familles d'une semaine ont lieu sur tout le Finistère. La délégation départementale basée à Quimper reçoit les propositions et met en adéquation les offres et les demandes (mobile-home, gîtes...).

## **2) Retour sur le compte-rendu de la dernière réunion**

Les pièces jointes au compte-rendu vont être revues et enrichies

## **3) Travail sur les fiches**

### **LES FINANCEMENTS**

<b>Les aides individuelles</b>	<b>Les partenaires</b>	<b>Les montants</b>
<b>Pour les familles</b>		
<b>Pour les enfants</b>		

<b>Les aides collectives</b>	<b>Les partenaires</b>	<b>Les montants</b>
<b>Pour les familles</b>		
<b>Pour les enfants</b>		

<b>Les types de projets</b>	<b>Les partenaires</b>	<b>Les montants</b>
<b>Participatifs</b>		
<b>Autofinancement</b>		
<b>Autres</b>		

## LES DIFFERENTS ORGANISMES

	<b>Aides individuelles</b>	<b>Aides collectives</b>
<b>Les dispositifs d'Etat</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ville Vie Vacances</li><li>• BSV</li><li>• Financements DDJS</li></ul>		
<b>Le Conseil Régional</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• -</li><li>• -</li></ul>		
<b>Le Conseil Général</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fond d'Aide à l'Initiative des jeunes (faij)</li></ul>		
<b>Les collectivités territoriales</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• CCAS</li></ul>		
<b>Les associations</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Vacances ouvertes</li><li>• UNCOVAC Tandem</li><li>• Sac à Dos</li><li>• Jeunesse Plein Air (JPA)</li><li>• Secours populaire</li><li>• Secours catholique</li><li>• Restos du Cœur</li><li>• ATD Quart Monde</li></ul>		
<b>Les partenaires financiers</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• ANCV</li></ul>		
<b>Les mécènes</b>		
<b>L'autofinancement</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• participation CE</li><li>• participation des centres sociaux</li><li>• association de quartier</li></ul>		
<b>Divers</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les aides aux intérimaires</li></ul>		

## **LE TRANSPORT**

	<b>INDIVIDUEL</b>	<b>COLLECTIF</b>
AVION		
TRAIN		
CAR		
VOITURE		
BATEAU		
VELO		
<b>Les différentes réductions</b>		
SNCF		
Convention avec les Taxis		
<b>Les réseaux</b>		
Pen ar bed		
<b>Les contraintes</b>		
<b>Autres</b>		

---

## **Fiches**

---

## ATELIER VACANCES DU REAAP

**Organisme ou Collectivité** : MSA (Mutualité Sociale Agricole)

**Référént du projet** : Marie MADEC (coordonnatrice de l'action vacances à la MSA)

**Objet** : (Séjour collectif, séjour individuel)

Echange vacances, séjours individuels en familles, départ groupé.  
8 jours dans la famille du Finistère et 8 jours dans la famille de l'autre département.  
+ formule Accueil

**Public concerné** :

Familles ressortissantes MSA en Prestations Familiales, Enfants de 8 à 12 ans  
De préférence des familles qui ne partent pas ou peu en vacances. Nous recrutons des familles pour l'échange : il faut être en capacité de recevoir le correspondant pendant 8 jours dans de bonnes conditions et accepter que son enfant parte 8 jours chez le correspondant. Nous recrutons aussi quelques familles qui ne feront « que » recevoir. Il faut avoir un enfant du même âge, et pouvoir accueillir, mais, l'enfant qui accueille ne part pas. (quelque fois, lorsque l'enfant n'est pas prêt à partir, ça fait une première expérience) Et nous recrutons en parallèle des enfants qui ne feront « que » partir. Ca concerne les familles pas disponibles pour accueillir (des parents qui travaillent, ou ayant des problèmes de santé, une maison pas adaptée pour recevoir dans de bonnes conditions ...)  
Attention, les enfants qui partent en accueil dans l'autre département ne sont pas en grande difficultés sociales et éducatives. En effet, les familles qui accueillent ne sont pas des familles spécialisées, elles n'ont aucune formation. De plus, il s'agit souvent d'agriculteurs qui ont leur travail à faire sur l'exploitation, même s'ils se prennent du temps pour bien accueillir.

**Organisation du séjour** : (familles, partenaires...)

La MSA choisi le département puis, une réunion téléphonique permet de finaliser le projet : validation des choix, mise en œuvre concertée, repérage des modalités communes et des pratiques différentes, questions par rapport à l'organisation, conception générale du projet. Concertation sur les critères de sélection des familles : *âge des enfants, qualité de l'accueil, implication dans le projet, disponibilités...*

**Détermination du lieu** (type d'hébergement, type de gestion) :

Par la MSA.  
Echange entre correspondants, donc accueil en famille.

**Moyens de transports** : Car, train, selon la destination

**Participation des familles** : (à la construction du projet, financière...)

Lors de l'entretien, le travailleur social aide la famille à s'impliquer dans le projet ; Participation financière + disponibilité pour accueillir, visites envisagées...

**Coût du séjour** : variable en fonction du département de vacances par exemple en 2008 pour un séjour dans la Drôme le coût global était de 4 300 €, la participation globale des familles était de 1 190 € (soit 70 € par famille). Le reste est financé par le budget de l'action sanitaire et sociale (transport, assurance...) (NB, en 2008, avec la Drôme, il n'y avait que la formule échange, la Drôme n'ayant jamais fait la formule accueil. Cette année, nous repartons avec la Drôme qui fera la formule accueil pour la première fois)

**Les freins repérés** : La difficulté à recruter les familles : le repérage est difficile puisqu'il n'y a plus de suivi des familles. Un courrier d'information est envoyé à chaque famille bénéficiaire des prestations familiales MSA.

**Les éléments facilitateurs** : Les familles se sentent en confiance du fait de l'organisation de ces séjours par la MSA, enquête sociale + accompagnement durant les trajets + disponibilités des AS dans le département pendant l'accueil.  
L'information qui circule entre les familles.

## ATELIER VACANCES DU REAAP

**Organisme ou Collectivité** : Centre social intercommunal de CAP Glazik

**Réfèrent du projet** : Yvan DOUILLARD/Nelly TROBOAL animateurs adultes/famille de CAP Glazik

**Objet** : (Séjour collectif, séjour individuel)

- mise en place d'un séjour collectif de vacances familiales d'une semaine en gîte à Loctudy

**deux buts poursuivis**

- favoriser l'accès au droit pour tous à un premier départ en vacances
- soutenir et accompagner les parents dans leur rôle éducatif.

**Les objectifs du projet**

- favoriser l'implication et l'autonomisation des familles en les accompagnant dans l'organisation de leurs vacances
- durant le séjour, favoriser l'aide et le soutien à la fonction parentale dans un cadre de loisirs (rapprochement intrafamilial et interfamilial)
- favoriser la participation de ces habitants dans la vie locale, à posteriori le déroulement du séjour

**Public concerné** :

- Cinq familles des diverses communes du pays Glazik qui rencontrent des difficultés d'autonomie (organisationnelle, financière, mobilité)

**Organisation du séjour** : (familles, partenaires...)

- les acteurs sociaux du territoire pour cibler et mobiliser les familles
- le centre social en tant qu'organisateur du séjour
- les familles participent à l'organisation et à la préparation du séjour

**Détermination du lieu** (type d'hébergement, type de gestion) :

- en gîte (gestion privée)

**Moyens de transports** : marche et vélos

**Participation des familles** (à la construction du projet, financière...):

- participation financière
- participation à l'organisation, à la vie quotidienne (repas) et à l'animation de leurs vacances

**Coût du séjour** :

- ça dépend de la composition des familles (dans une fourchette de 80 à 120 €)

**Financement** :

- CAF (appel à projet courts séjours, bons vacances CAF)
- CAP Glazik (communauté de communes)
- participants

**Les freins repérés** :

- la mobilisation du public ciblé sur le moyen terme (mixité sur un tel dispositif)
- la fréquence de rotation sur les postes des travailleurs sociaux du territoire Pays Glazik
- faire partir les enfants en priorité

**Les éléments facilitateurs** :

## ATELIER VACANCES DU REAAP

**Organisme ou Collectivité** : Caisse d'Allocations Familiales du Sud Finistère  
1 avenue de ti douar 29321 QUIMPER CEDEX

**Référent du projet** : Les conseillères en ESF du service des interventions sociales individuelles et collectives de la CAF

**Objet** : Séjours individuels pour les familles

**Public concerné** : Familles du Sud Finistère

**Organisation du séjour** : (familles, partenaires....)

- les familles
- Possibilité d'une aide à la recherche et/ou accompagnement dans la construction du séjour par la CESF qui peut mettre les familles en relation avec d'autres partenaires organisateurs de séjours

**Détermination du lieu** : (type d'hébergement, type de gestion) :

La détermination du lieu se fait en fonction des souhaits des familles, de leurs capacités sociales, matérielles et financières :

- camping (emplacement ou location)
- villages vacances
- séjours organisés par des partenaires associatifs ou autres

**Moyens de transports** :

- véhicule de la famille
- train, car, transport en bus ou minibus

**Participation des familles** (à la construction du projet, financière....) :

- au travail de recherche d'un lieu adapté
- à la construction du projet en fonction de celui-ci (réservation par la famille ou par la CAF)
- au financement du projet en fonction du budget de la famille

**Coût du séjour** : variable

**Financement** : Enveloppe CAF

**Les freins repérés** :

- le coût financier des vacances,
- l'absence de véhicule,
- les difficultés sociales des familles (manque d'autonomie),
- problèmes de santé ...

**Les éléments facilitateurs** :

- ***proposer des séjours en fonction des souhaits et des capacités des familles***
- ***accompagnement du projet au moment de la préparation***
- ***soutien financier***

Les CESF dans le cadre des Points Informations Vacances peuvent informer les familles sur les séjours collectifs enfants avec aides aux financements par les BV ou aides exceptionnelles. L'activité des Conseillères ESF sur le domaine vacances se fait en collaboration avec Annaïck SAVINA Conseillère Technique Temps libre.

## ATELIER VACANCES DU REAAP

**Organisme ou Collectivité** : CENTRE SOCIAL CAF

**Référent du projet** : Monique ROLLAND et Noëlle RENAULT

**Objet** :

(Séjour collectif, séjour individuel)  
-Week-end familial  
-Séjour en camping (juillet et août)  
-Sorties familiales

**Public concerné** :

Familles de Rosporden et de ses environs, fréquentant le centre social.

**Organisation du séjour** : (familles, partenaires...)

Avec les familles dès le début du projet

**Détermination du lieu** (type d'hébergement, type de gestion) :

-choix du lieu avec les familles  
-le week-end, hébergement différent suivant le projet (auberge jeunesse, roulottes, week-end accompagné par un professionnel, séjour en gestion libre)

**Moyens de transports** :

-voiture  
-transport bus ou minibus si besoin

**Participation des familles** (à la construction du projet, financière...):

- choix et montage du projet

**Coût du séjour** :

- week-end roulottes 40 € par adulte et 20 € par enfant  
- camping 10 € par adulte (soit 70 € par semaine), 5 € par enfant (soit 35 € par semaine)  
- pour les bénéficiaires de bons vacances 4 € la semaine pour les adultes et 3 € la semaine pour les enfants

**Financement** :

- appel à projet CAF  
- Dispositif VVV  
- Financement centre social

**Les freins repérés** :

- nombre de places limitées  
- évolution vers une autonomie pour organiser ses vacances ?  
- info données aux usagers du centre social

**Les éléments facilitateurs** :

***Démarche participative pour l'organisation des séjours avec les familles.***



## ATELIER VACANCES DU REAAP

**Organisme ou Collectivité** : Centre social La Courte Echelle PLOUZANNE

**Référent du projet** : Isabelle SEITE référente famille

**Objet** : (Séjour collectif, séjour individuel)

Collectif  
Individuel

**Public concerné** :

***Familles de tous milieux : mixité sociale***

Le secteur jeune du centre social met également en place des camps pour les 14/18 ans et aide des groupes de jeunes 17/20 ans à partir en autonomie,

**Organisation du séjour** : (familles, partenaires....)

- Accompagnement des familles dans l'élaboration de projets familiaux ou de groupes
- CDAS (Assistants sociaux, puéricultrices...)
- secours catholiques + association vacances et familles
- secours populaire

**Détermination du lieu** (type d'hébergement, type de gestion) :

En fonction du projet déterminé avec les familles et le groupe et en fonction du budget

**Moyens de transports** :

**Car (sorties familiales)**

Covoiturage/week-end  
Train (séjours)

**Participation des familles** (à la construction du projet, financière...) :

- actions d'autofinancement soutenues par le centre social
- la participation financière des familles est toujours minime
- participation à des réunions d'élaboration, prises de contact

**Coût du séjour** :

**Financement** :

CAF Nord Finistère, subvention du centre (CAF, Ville, Conseil Général 29)

**Les freins repérés** :

- manque de matériel / petits budgets
- manque d'autonomie, d'organisation
- difficultés liées à la vie de groupe, à la proximité

**Les éléments facilitateurs** :

***Dynamique de groupe***

## ATELIER VACANCES DU REAAP

Association :



**Référent du projet : Françoise DAVY-ISAAC, déléguée départementale**

Objet : Séjours de vacances familiales – parent(s) & enfant(s)

- Permettre à des familles que les conditions de vie défavorisent et qui n'ont pas les moyens d'utiliser les formules habituelles de vacances, de partir dans des maisons ou des H.L.L. en milieu rural.
- Concourir à ce que ces familles deviennent par le développement d'une dynamique associative, actrices dans la vie de la cité, et ainsi, mettre en échec l'isolement et l'exclusion.

Public concerné :

Il s'agit de familles présentant des difficultés financières, bénéficiaires obligatoirement des Bons Vacances ou des Pass Loisirs de La CAF, auxquelles peuvent se cumuler d'autres difficultés (isolement géographique ou culturel par exemple).

Elles ne sont que rarement parties en vacances en dehors du cercle familial élargi, et peuvent n'avoir jamais pu bénéficier de ce temps privilégié de découverte ou de redécouverte des liens familiaux et de l'importance de la relation parent(s)-enfants.

Organisation du séjour : (familles, partenaires....)

Le projet vacances s'inscrit dans une démarche d'intégration de la famille (parents et enfants).

Il permet à des familles à revenus modestes d'accéder à des vacances familiales, plutôt en milieu rural, dans un contexte de convivialité et de solidarité avec des bénévoles qui les accompagnent dans leurs déplacements et les activités.

Les familles sont plus ou moins mobiles, et quelques-unes ne pourraient pas partir sans un soutien et un accompagnement.

- L'association à travers son projet se mobilise pour la lutte contre les exclusions, et/ou dans un objectif de prévention, conjointement avec les partenaires sociaux, pour une collaboration renforcée.

Le recrutement se fait simultanément avec tous nos partenaires, les C.A.F., le Conseil Général, les CCAS, les bénévoles, les différents travailleurs et acteurs sociaux.

Les familles sont rencontrées plusieurs fois avant le départ, selon les besoins pour l'élaboration de chacun.

L'accompagnement est la force du projet.

Sa mise en œuvre s'effectue en trois temps

- La préparation au départ, avant les vacances
  - l'accompagnement avant *le départ* est une phase clef de la réussite ; il doit permettre à la famille de préciser son souhait, de comprendre le type de vacances que nous offrons, de construire son projet en l'aidant à préparer son budget, son voyage et tous les éléments qui lui permettront de réussir ses vacances
- Le temps des vacances, permet
  - de consolider les liens familiaux, de mieux connaître les différentes richesses et cultures, de découvrir l'environnement et d'être actif

- Le retour
  - l'association propose un accompagnement après les vacances pour développer le lien entre les familles et permettre aux personnes qui le souhaitent de s'investir dans la vie associative

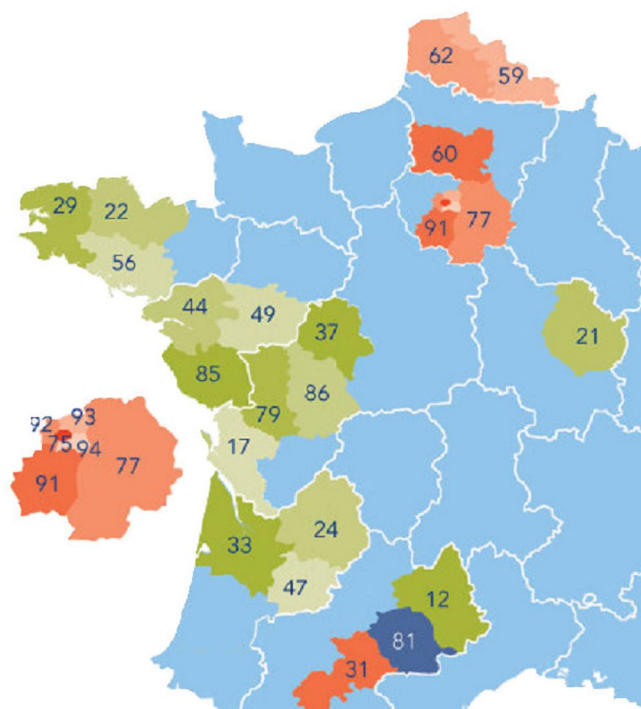
#### Détermination du lieu (type d'hébergement, type de gestion) :

L'association est affiliée à la Fédération Vacances & Familles, et 27 départements participent à sa constitution.

■ Les associations dites de **départ** inscrivent les familles désirant partir. Toute l'année elles poursuivent la relation avec les familles afin de faire fructifier l'acquis des vacances dans la vie de tous les jours.

■ Les associations **d'accueil** reçoivent les vacanciers et les font bénéficier de l'accueil et de la relation de la démarche Vacances & Familles.

■ Les bénévoles de toutes les associations, deviennent souvent les points de référence pour des personnes qui, au départ, pouvaient en manquer.



- Départ seul
- Départ et accueil
- Association partenaire ne faisant que l'accueil (Tarn)

Les associations :

- du Nord et du Pas de Calais,
- de l'Oise,
- de Haute Garonne et
- de l'Ile de France, où la fédération est implantée

ainsi que celles de l'Ile de France :

- Essonne,
- Haut de Seine
- Paris,
- Seine et Marne,
- Seine Saint Denis,
- Val de Marne.

ont une activité tournée exclusivement vers

#### **le départ des familles**

Les autres associations organisent

- l'accueil des familles venant d'autres départements,
- le recrutement et la préparation au départ des familles de leur propre département.
- Le Tarn a un statut d'association prestataire de services et ne pratique que l'accueil.

Les familles sont accueillies dans des structures individuelles, selon leurs vœux, maisons ou H.L.L. (Habitations légères de loisirs), dans des villages, hameaux, campings ou villages vacances. Les structures sont toutes gérées par des bénévoles qui en sont référents.

### Moyens de transports :

Les familles peuvent arriver sur leur lieu de séjour en voiture, utiliser ou non leur véhicule pendant les vacances. Si elles ne sont pas véhiculées, elles arriveront par le train et dans ce cas les bénévoles les accueilleront à la gare.

Sur place, elles ont la possibilité d'avoir des vélos (sous caution de 10 €).

### Participation des familles (à la construction du projet, financière....) :

La construction se fait avec la famille, les partenaires et l'association.

La famille doit obligatoirement adhérer à l'association pour un montant de 10 € L'adhésion permet de partir en vacances, de participer aux activités et à l'assemblée générale.

La contribution financière se décompose de Bons Vacances, et d'un apport personnel constitué

- d'un forfait famille et
- d'un forfait par personne.

Ces deux forfaits dépendent du montant du Quotient Familial.

### Coût du séjour :

Le séjour a un coût, par exemple pour un séjour de deux semaines pour une famille de quatre personnes, le coût revient à 500 € par famille et 100 € par personne. Il recouvre divers frais à la charge de l'association : assurance, locations des structures, l'achat de vélos, mobilier, appareils électroménagers, frais d'entretien, frais de déplacement et de téléphone, activité de loisirs (transport, entrées, matériel d'animation...), gestion frais des salariés et administratifs.

### Financement :

Il est financé par les BV, la contribution financière de la famille. Vacances & Familles se mobilise pour trouver le reste auprès de différents partenaires.

### Les freins repérés :

La méconnaissance des familles du dispositif, malgré la communication faite auprès des différents partenaires.

### Les éléments facilitateurs :

Information relayée par les travailleurs sociaux, possibilité d'échéancier pour le paiement de la participation familiale.

En dehors de la période estivale l'association développe une vie de réseau entre familles accompagnées et bénévoles de l'association. Dans ce cadre, elle organise deux mini séjours à thèmes sous forme de week-ends à la fois pour des familles qui ne sont pas prêtes à partir pour de longs séjours et pour celles qui sont inscrites dans le processus de préparation au départ. Il s'agit d'acquérir les éléments de base de départ en vacances et de tester ses propres capacités au regard de situations proposées.